



CHARANTONNAY - INFOS

OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 2017

DATE	MANIFESTATION	COORDONNEES	LIEU	HEURE
Ve 29/09	Théâtre « Rue Collonge » par Agathe et Alban	CLAS	Salle A. Guinet	20h30
Di 01/10	Action téléthon –cours body karaté et self-défense	KCC 38 04 74 53 10 58	Salle A. Guinet	9h00-12h00
Ma 03/10	Réunion Téléthon	06 77 00 62 94	Mairie	20h
Ve 06/10	Assemblée générale	Comité des fêtes 04 74 59 03 58	Préfabriqué	20h00
Sa 07/10	Vide-grenier spécial enfants	RAM Tél. : 06 74 34 24 87	Salle A. Guinet	8h30-16h30
Lu 09/10	Mutuelle village ADREA	CCAS	Mairie	9h-12h
Ma 10/10	Mutuelle village APICIL	CCAS	Mairie	9h-12h
Ve 13/10	Sophrologie	CLAS 06 61 49 31 12	Petite cantine	16h15-17h30 17h45-19h
Sa 14/10	Matinée découverte de la chasse	ACCA	Devant ancienne école	7h00
Di 15/10	Brocante - Vide-grenier	Comité de Jumelage 06 82 18 97 68	Salle A. Guinet	6h-17h
Di 22/10	Thé dansant	Club les Lilas 06 33 38 19 44	Salle A. Guinet	14h30
Lu 23/10	Mutuelle village ADREA	CCAS	Mairie	9h-12h
Ma 24/10	Mutuelle village APICIL	CCAS	Mairie	9h-12h
Sa 28/10	Zombie Apocalypse	Fumetsu No Yume fumetsunoyume@gmail.com	Préfabriqué	
Sa 28/10	Halloween	Tous pour les enfants 07 81 41 07 57	Salle A. Guinet	14h-19h
Ve 03/11	Concours de belote	Club les Lilas 06 33 38 19 44	Salle A. Guinet	14h
Di 05/11	Matinée saucisses	ACFC tél. : 06 88 68 56 24	Salle A. Guinet	Jusqu'à 12h30
Lu 06 et Ma 07/11	Retrait des lasagnes (sur réservation avant le 29/10)	Full & Light tél. : 06 84 71 42 11	Dojo (Lu) Salle A. Guinet (Ma)	18h-19h
Sa 11/11	Commémoration du 11 novembre	Mairie	Monument aux morts	9h30
Ve 10/11	Sophrologie	CLAS 06 61 49 31 12	Petite cantine	16h15-17h30 17h45-19h
Ve 17/11	Belote-coinchée	Comité de Jumelage 06 82 18 97 68	Salle A. Guinet	13h30
Ve 17/11	Beaujolais nouveau	CLAS/CCAS	Salle A. Guinet	19h
Sa 18/11	Théâtre « Les corruptibles »	Collines en scène	Salle A. Guinet	20h30
Di 19/11	Matinée saucisses	Pêche « La Gaule » tél. : 04 74 58 72 19	Salle A. Guinet	À partir de 9h
Di 19/11	Stage sportif	Full & Light tél. : 06 84 71 42 11	Dojo	10h30-16h



DATE	MANIFESTATION	COORDONNEES	LIEU	HEURE
Sa 25/11	Charantéléthon	06 77 00 62 94		
Sa 02/12	Marché de Noël	Comité des fêtes 04 74 59 03 58	Salle A. Guinet	14h-22h
Ma 05/12	Assemblée générale + repas	Club les Lilas 06 33 38 19 44	Salle A. Guinet	11h AG 12h30 repas
Ve 08/12	Illuminations	Tous pour les enfants 07 81 41 07 57	Salle A. Guinet	18h15
Sa 09/12	Concert de Noël	Ecole de musique St-Georges	Salle A. Guinet	20h
Ve 15/12	Sophrologie	CLAS 06 61 49 31 12	Petite cantine	16h15-17h30 17h45-19h
Ve 12/01	Vœux du Maire		Salle A. Guinet	19h
Di 14/01	Repas des anciens	CCAS	Salle A. Guinet	12h

DONS D'ORGANES : TOUS CONCERNES

Depuis le 1er Janvier, un nouveau décret concernant le don d'organes et de tissus est appliqué en France.

Ce décret ne modifie pas les 3 grands principes de la loi de bioéthique qui sont :

- le consentement présumé : au nom de la solidarité nationale, c'est le principe du consentement présumé qui a été choisi. La loi indique que nous sommes tous donateurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevé
- la gratuité du don,
- l'anonymat entre le donneur et le receveur.

Alors qu'est-ce qui a vraiment changé ?

Les 3 modalités de refus sont :

Le principal moyen de s'opposer au prélèvement de ses organes et tissus après la mort est de s'inscrire sur le registre national des refus. Et pour plus de simplicité, l'inscription est désormais possible en ligne sur le site registrenationaldesrefus.fr.

- Sinon, vous pouvez également faire valoir votre refus de prélèvement par écrit et confier ce document daté et signé à un proche.
- Enfin, vous pouvez communiquer oralement votre opposition à vos proches (2 personnes) qui devront en attester auprès de l'équipe médicale.

De plus, le refus peut désormais être partiel, et ne concerner que certains organes ou tissus.

HOMMAGE

DANIEL SABOURET a été élu de 2001 à 2008. Conseillé délégué, il a participé activement à la gestion de la vie communale. Investi plus particulièrement dans l'urbanisme, ainsi qu'en fin de mandat dans la voirie et la gestion des bâtiments, il a consacré ses premières années de retraite à recevoir les riverains sur leurs projets fonciers, tous les jeudis matins en mairie. Animé par le plaisir de ces rencontres, il s'est ensuite consacré avec un groupe de travail, conduit par les anciens de Charantonay dont Monsieur Pierre Piolat et Monsieur Honoré Eymard Dauphin, à numéroter les voies de notre village. En effet, le système métrique, que nous connaissons aujourd'hui, qui permet d'avoir un numéro de voie calculé en nombre de mètres, est lié à cet engagement municipal et cette volonté de servir l'intérêt général.

CHIENS

Nous ne le rappellerons jamais assez, un bon voisinage c'est avant tout le respect de l'autre.

Pour conserver ces bonnes résolutions, on fait attention aux bruits de notre environnement.

L'aboïement est désagréable pour nos oreilles. Pour y remédier un collier anti-aboïement peut être une solution.

Nos espaces verts et abords des écoles ne sont pas des « crottoirs à chiens » pour inciter votre toutou à laisser sa commission à l'endroit choisi, emmenez le hors du village.

Pour rappel, nos amis à quatre pattes doivent être tenus en laisse.



~ COMPTE-RENDU CONSEILS MUNICIPAUX

Face à la **NON-CONFORMITE DE LA LAGUNE** le CM a validé l'étude réalisée par ALP'ETUDE pour une éventuelle intégration de la commune à un projet de station d'épuration sur le bassin Ste Anne sur Gervonde, Chatonnay, Saint Jean de Bournay, Royas et ceci pour les communes de Charantonnay et Beauvoir au prorata de l'équivalent par habitant concerné sur chaque commune.

En conformité avec le PLU, le CM a autorisé une structure dédiée à acquérir le tènement cadastré section AK N° 340 d'une superficie de 175 m².

Il n'y a plus d'animations durant la **PAUSE MERIDIENNE A L'ECOLE** en concertation avec les enfants qui préfèrent rester dans la cour en jeux libres.

Le conseil municipal a entériné la demande de subvention à l'agence de l'eau Rhone Méditerranée Corse dans le but de parvenir à ne plus utiliser **AUCUN PESTICIDE AU CIMETIERE**. Des essais seront lancés prochainement et si les résultats sont concluants, la municipalité fera l'acquisition (grâce à la subvention) d'une balayeuse munie d'une brosse latérale de désherbage et le cimetière sera restructuré.

Pour achever le plan de **FINANCEMENT DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE** (environ 80% ce qui est le taux maximum) le CM a validé une demande de dotation Communautaire de soutien aux investissements communaux à la CCCND de 100 000 €.

La commune autorise la **SARA**, maître d'ouvrage délégué, à lancer une consultation en procédure adaptée (MAPA) pour les marchés des travaux, afin de démarrer les travaux avant la fin de l'année.

Le CM a renouvelé le contrat cadre mutualisé pour 4 ans : les **AGENTS COMMUNAUX** continueront à bénéficier des titres de restaurant de 6 € financés à 50%.

La commune, comme tous les ans, participe financièrement aux **VISITES MEDICALES OBLIGATOIRES DES ENFANTS SCOLARISES**

♥ CHARANTELETHON



La première réunion pour l'organisation du téléthon se déroulera le **MERCREDI 3 OCTOBRE - SALLE DU CONSEIL A 20H**. Nous espérons que vous serez nombreux pour faire vivre cet événement. Les actions se dérouleront le **25 NOVEMBRE** à Charantonnay. Zazie sera la marraine du téléthon 2017 auprès des présentateurs de France télévisions les 8 et 9 décembre.

🐦 RETOUR SUR INTER-HAMEAUX

La journée du 2 septembre fut mémorable pour les **12 EQUIPES** inscrites (Les Barjots de Tahiti, les FRA KC de Charantonnay, les Charanvagnasco, les anciens du Sou des Ecoles, les Y'aquedesbons, Petite fleur, the Deadly Daddys, les Trolls, Ballie Jeunes, Ballie Vieux, les déménageuses, les Bruyères du Dauphiné) et pour les spectateurs présents ce jour-là. A cause d'un temps médiocre, la foule ne fut pas nombreuse, pourtant l'esprit d'équipe et la convivialité ont prévalu tout au long de la rencontre. Il faut dire que l'équipe organisatrice composée de **FABIEN BICHET, SANDRA MORIN** et **FABIENNE SOARES** s'est démenée depuis plusieurs mois pour organiser tous les jeux avec **FUMETSU NO YUME**: sumos, baby-foot humain, ventre qui glisse, bubble foot, énigmes, jeux en bois et parcours sportif. Les récompenses furent décernées à Ballie Vieux, Les Déménageuses (ACFC Féminin) et Les Bruyères du Dauphiné.

Les Barjots de Tahiti furent primés pour l'équipe la plus déjantée et Y'aquedesbons pour l'équipe la plus fair Play.

Ce rendez-vous festif fut apprécié de tous et chacun espère qu'il sera renouvelé. La commission animation a encore beaucoup d'idées pour les années prochaines et décidera en fin d'année si cette journée sera renouvelée en 2018.

Des photos sont sur le site www.charantonnay.fr et d'autres seront sur le bulletin de janvier 2018.

👤 DEPART D'UN AGENT

Officiellement au 1^{er} septembre, **FRANCINE LEMOINE** a fait valoir ses droits à retraite.

Elle a travaillé durant 10 ans au sein de la commune de Charantonnay à la gestion de la cantine, à l'entretien des bâtiments et au service au restaurant scolaire.

Lors de son pot de départ, Pierre Louis Orelle, au nom des élus et des agents, a souligné son sérieux et sa rigueur. C'est au cours de ce moment de convivialité qu'un tablier customisé de façon tout à fait personnel lui a été offert par ses collègues (entre autres).



Toute la municipalité la remercie pour son implication dans son travail et lui souhaite une bonne retraite bien méritée.



LES ECOLES

RENTREE SCOLAIRE 2017/2018 :

Les effectifs de cette année sont de 64 enfants pour l'école maternelle, encadrés par 3 professeurs des écoles, Muriel CHASSIGNOL étant la directrice ; 127 pour l'école élémentaire, pour 7 enseignants, Mickaël Morillas étant le directeur avec décharge administrative.

Le nombre d'enfants inscrit à la cantine est : 29 maternelles et 86 élémentaires ;

INSCRIPTIONS 2018-2019

Tous les parents de la commune de Charantonnay dont les enfants sont nés en 2015 et qui voudront s'inscrire à la **MATERNELLE** à la **RENTREE 2018** sont priés de se manifester **rapidement (avant le 18/11)** en mairie ou auprès de la directrice de l'école, afin de prévoir les effectifs de la prochaine rentrée.

N'hésitez pas à diffuser cette information auprès des personnes concernées que vous connaissez.

FLEURISSEMENT

Tous les matins, de très bonne heure, Laurent Chapot a arrosé les fleurs du village avec l'eau de la fontaine durant tout l'été : le fleurissement est une mise en valeur de notre lieu de vie.



CCAS



MUTUELLE VILLAGE

Pour sceller les conventions mutuelles village qui unissent les communes de Charantonnay et St Georges avec les mutuelles APICIL ET ADREA, les deux maires Pierre Louis Orelle et Camille Lassalle accompagnés de Fabien Bichet et Angèle Nedjam, vices-présidents des deux CCAS, ainsi que des membres des 2 CCAS ont signé les conventions avec chacune d'elles.

Un gros travail avait été fait en amont par les comités de pilotage des deux villages pour cibler les besoins des retraités, des indépendants et des étudiants. Une réunion publique a eu lieu au printemps où les deux mutuelles ont exposé leur couverture.

Voici les dates où les deux mutuelles tiennent des permanences :

Pour **ADREA** : Les lundis **9 ET 23 OCTOBRE** de **9 H A 12 H** en mairie

Pour **APICIL** : les mardis **10 ET 24 OCTOBRE** de **9 H A 12 H** en mairie.

Vous devez appeler la mairie qui transmettra vos coordonnées aux mutuelles ; ce sont elles qui vous recontacteront pour le jour et l'heure.



COLIS DES SENIORS

Le colis des séniors sera distribué le **SAMEDI 9 DECEMBRE**. Les membres du CCAS sollicitent les jeunes de la commune pour accompagner les élus lors de ces rencontres fort sympathiques (s'inscrire auprès de Fabien Bichet)

Le repas aura lieu le **DIMANCHE 14 JANVIER** à la salle Alphonse Guinet. Phil'Musette accompagnera les danseurs tout au long de l'après-midi.

CAMPAGNE DE DON

Nous vous l'avions suggéré en début d'année et nous vous le rappelons : en faisant un **DON AU CCAS**, les sommes versées seront déductibles à la hauteur de 66 % (dans la limite de 20% du revenu imposable) pour les particuliers et 60% pour les entreprises. Les dons au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) permettront à la commission d'animer des **ACTIONS SOCIALES** de proximité pour l'intérêt général des charantonnois.



INFORMATIONS



⚠️ APICULTEURS

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles

dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part. **LA DECLARATION EST OBLIGATOIRE** dès la première colonie détenue.

Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen permettant un soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française. **La déclaration de ruches 2017 est à réaliser du 1er septembre au 31 décembre 2017 en ligne sur le site MesDemarches.**

✍️ DECES

YVES FERRIER à l'âge de 64 ans.

PIERRE PIOLAT à l'âge de 84 ans.

DANIEL SABOURET à l'âge de 76 ans.

Nos sincères condoléances aux familles.

🗑️ DENEIGEMENT PRIORITAIRE

Si vous avez plus de 60 ans et vivez seul(e), sur **prescription médicale de votre médecin**, vous pouvez vous inscrire sur le registre en mairie pour être déneigé en priorité afin que le personnel médical se déplaçant chez vous puisse atteindre votre domicile.



ASSOCIATIONS

👥 CLAS

THEATRE

Le CLAS invite la troupe « Agathe et Alban » à se produire le

VENDREDI 29 SEPTEMBRE à 20H30

Salle A. Guinet

Ils joueront « Rue Collonge »,
une pièce écrite par Ludovic Chapuis

SOPHROLOGIE

Le Comité d'Action Social organise des cours de sophrologie, ils auront lieu les :

VENDREDI 13 OCTOBRE

VENDREDI 10 NOVEMBRE

VENDREDI 15 DECEMBRE

1^{er} cours 16h15-17h30

2^{ème} cours 17h45- 19h

La séance est à réserver à l'avance au **06 61 49 31 12** (16 € la séance, après paiement à la réservation par chèque à l'ordre du CLAS).

BEAUJOLAIS

La soirée Beaujolais aura lieu **VENDREDI 17 NOVEMBRE**.

Pour la **3EME ANNEE** consécutive, venez nombreux déguster une assiette vigneronne et le Beaujolais tout juste sorti de la veille dans une ambiance conviviale, à partir de **19H**.

⚠️ ACCA

Les 450 m de haies plantées à la Renardière en mars 2017 a beaucoup souffert du pic de chaleur excessif. La vigilance des chasseurs a permis de bien les faire démarrer en apportant un arrosage régulier et en maintenant une tonte fréquente pour éviter toute mauvaise herbe au milieu de la parcelle. Les plants ont doublé de volume.

Pour augmenter encore la sécurité des chasseurs, de nouveaux **MIRADORS** ont été mis en place en Molèze.

Une **MATINEE CHASSE** (battue) est organisée pour faire connaître notre sport le **SAMEDI 14 OCTOBRE**, rendez-vous au local dans l'ancienne école à 7 h.

Toute personne intéressée doit appeler le président Carlo Gori au 06.22.93.57.49.





ASSOCIATIONS

CLUB LES LILAS

Succès au forum des associations, nous comptons 80 adhérents au club. Nous proposons :

ACTIVITES DU MARDI 14H Salle Préfabriquée :

Jeux de cartes et de société, rencontres conviviales favorisant la détente.

JEUDI A 13H30 place de la mairie **MARCHE** en 2 groupes suivant la forme de chacun.

N'oublions pas les manifestations de l'année

Concours de belote, thé dansant, anniversaires, tirage des rois, repas, journée détente, voyage en car d'un jour.



ASSEMBLEE GENERALE le 5 décembre 2017. **INSCRIPTIONS** lors du **TIRAGE** des ROIS.

Pour toutes informations joindre La Présidente :

CHISTIANE MOREL TEL 06 33 38 19 44

Prochaine manifestation :

THE DANSANT

DIMANCHE 22 OCTOBRE
14H30 avec PHIL MUSETTE

RAM

Le relais d'assistantes maternelles organise :

UN VIDE GRENIER SPECIAL ENFANTS

Samedi 7 octobre 2017

De 8h30 à 16h30 Salle A. Guinet

Renseignements : RAM 04 74 59 18 75

INSCRIPTIONS : Mme MANCINELLI 06 74 34 24 87

DANS'ART

C'est la rentrée pour **DANS'ART** !!

Venez essayer nos 2 cours de danse gratuitement le mardi soir:

- **INITIATION A LA DANSE POUR LES MATERNELLES** (3ans à 5ans) de 17h à 18h.

- **COUR DE CLASSIQUE** pour les primaires (6ans à 10ans) de 18h à 19h.

Nous travaillons en partenariat avec l'association Espace Danse de St Jean de Bournay où sont proposés également de l'initiation à la danse pour les plus petits mais aussi du moderne Jazz et de la Zumba pour tout âge les mercredis après-midi.

Pour plus de renseignement veuillez joindre :
Mme **SERRE ODILE** présidente des l'association
au **06 19 05 04 03**

✓ KCC 38

ACTION TELETHON organisée par le **KCC 38** :

Karaté Club Charantonnay



DIMANCHE 01 OCTOBRE – Salle A. Guinet

Venez nombreux découvrir le **SELF DEFENSE** à **9 h 00** (durée 1h30)

Suivi du **BODY KARATE** à **11 h 00** (durée 1h00)

Une collation vous sera proposée après le cours.

Entrée **5€** chaque cours dont **1€** reversé au **Téléthon**

Pour plus de renseignements : **04 74 53 10 58**

TENNIS CLUB

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur le **TENNIS CLUB** vous pouvez contacter :

Hervé DANGLA – 06 14 35 51 08 / adresse mail apodotim@gmail.com

Chantale DELAY – 06 13 80 57 00 / adresse mail chantale.delay@orange.fr



Nous avons terminé l'année avec 170 licenciés et pensons que la saison qui arrive sera aussi prometteuse.



ASSOCIATIONS

YOGA

SURYA YOGA

L'association Surya propose deux cours de yoga à la salle du dojo, près du stade

LE MERCREDI A 16H30

Au sein de l'association, nous pratiquons le « yoga classique » appelé Hatha Yoga.

Par l'expérience de postures, d'enchaînements progressifs et de méthodes de respiration consciente, le hatha-yoga permet de se libérer des tensions physiques et mentales et ainsi de dynamiser son énergie vitale.

Le yoga est une pratique ouverte à tous, qui s'adapte à chacun selon ses possibilités.

C'est un moment de « lâcher prise » en toute convivialité. Un moment pour soi, où l'on prend pleinement conscience de son corps et de sa propre respiration.

Ces cours sont dispensés par : Martine Avitabile, diplômée de l'Ecole Française de Yoga de Lyon (EFYL) en 1997.

Pour en savoir plus, site internet :

<http://suryayoga.e-monsite.com>

TEL. PORTABLE : 06 27 91 81 21

ou martine.avitabile@wanadoo.fr



FULL & LIGHT



VENTE ANNUELLE DE LASAGNES FRAICHES

(bolognaise ou saumon), sur commande... bénéfice intégralement reversé au téléthon.

Coupon à imprimer sur le site <http://fullandlight.sportsregions.fr> à rapporter ou à renvoyer **AVANT LE 29 OCTOBRE** (avec le règlement).

Retrait des parts le **LUNDI 6** ou **MARDI 7 NOVEMBRE**

On compte sur vous....

STAGE SPORTIF

DIMANCHE 19 NOVEMBRE au dojo-stade

Journée à la Carte : 1 cours, 2 cours, avec ou sans repas...Pour tous, dès 15 ans

* **CIRCUIT CORDE** à sauter et renforcement musculaire poids du corps de 10h30 à 11h30

Repas de midi dans un restaurant local

***INITIATION AU JUJITSU BRESILIEN** de 14h à 16h

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS via le bulletin à imprimer sur le site : <http://fullandlight.sportsregions.fr>

AVANT LE 12 NOVEMBRE -Places limitées.



@ FUMETSU NO YUME

Oyez ! Oyez ! Fumetsu No Yume, l'association, vous propose différentes manières de vous divertir le week-end entres amis avec des jeux que l'on connaît bien comme le Uno et tant d'autres à découvrir tel que le 7 Wonders ou comment dominer le monde ! L'association vous propose aussi plusieurs types de jeu de carte qui vont ravir les férus de belote ou encore les accros de duels Pokémon, Yu-Gi-Ho ou Magic the Gathering. Devenez aussi un valeureux aventurier et combattez dragons et autres nuisibles dans des quêtes épiques grâce aux jeux de rôles que nous proposons.

Alors entrez dans la légende les samedi entre 14h30 et 19h des semaines paires et les dimanches entre 9h30 et 15h (semaines impaires).

Fumetsu No Yume vous accueille au préfabriqué de Charantonay.

Vous avez pu nous apercevoir lors du Cluedo géant ou encore à l'inter-Hameaux où nous tenions le stand des énigmes. Cette année pour **HALLOWEEN**, nous faisons revivre les morts avec la

ZOMBIE APOCALYPSE.

Survivez à l'invasion le **28 OCTOBRE**

au préfabriqué de Charantonay !

Rejoignez-nous sur Facebook pour vous tenir au courant ! Si vos doutes persistent, contactez nous

par mail à fumetsunoyume@gmail.com.

Et n'oubliez pas, **règle n°1** : Avoir un bon cardio.

COMITE DES FETES

Vendredi 6 octobre 2017 à 20h00

ASSEMBLEE GENERALE au préfabriqué

Samedi 25 novembre 2017

CHARANTELETHON salle Alphonse GUINET

samedi 2 décembre de 14h à 22h

MARCHE DE NOEL salle Alphonse GUINET

Ciao a tutti

Voici notre 1er bulletin pour vous informer des relations de coopération mises en place avec la commune de Tavagnasco et vous communiquer les grands rendez-vous qui vont animer la commune dans les mois à venir.

CHARANTONNAY

JUM INFO

Le Maire de Tavagnasco et son équipe municipale ont invité le comité d'organisation et le Maire Pierre Louis ORELLE pour la fête du 14 juillet, à l'occasion de la Sainte Marguerite, patronne de leur village.

Cette rencontre a permis d'établir le calendrier de nos rendez-vous et les objectifs de nos municipalités à travers ces échanges.

Cette démarche administrative sous le contrôle de l'Etat s'inscrit dans le cadre d'une coopération internationale, qui vise à partager nos expériences et à ouvrir le champ de la découverte linguistique,



Les petits déjeuners conviviaux sur l'Italie reprendront début 2018!

La commune de CHARANTONNAY organisera des manifestations qui serviront à la mise en place de ce jumelage.

A VOS AGENDAS !

Nous ne manquerons pas de vous communiquer sur le site internet et le bulletin municipal l'actualité liée à ce projet de jumelage.

Brocante/vidé grenier : Dimanche 15 octobre

Belote coïncée : Vendredi 17 novembre

Soirée exotique : Vendredi 2 février 2018

Notre actualité est disponible sur le site de la commune.

www.charantonnay.fr